

RECOMMANDATION

DÉPOTAGE DU BITUME

dans les centrales d'enrobage et les usines de liants

Le 29 octobre 2004

Les accidents graves répertoriés lors des opérations de dépotage du bitume sont le plus souvent causés par des brûlures dues à des projections de bitume chaud.

Afin d'éviter ces accidents, l'USIRF recommande fortement l'installation dans toutes les stations de dépotage de bitume de pompes d'aspiration, et préconise de veiller particulièrement à ce qu'elles soient maintenues en permanence en état de fonctionnement.

En ce qui concerne les opérations de manipulation de bitume chaud, se référer à la notice du fournisseur pour les précautions et protections adaptées, notamment contre les risques de brûlures et de vapeurs concentrées et chaudes.



Philippe GRESSET
Président de l'USIRF